

Le 20 décembre 2011

Madame Sue Ann Thistle
Directrice, Santé, sécurité, environnement et qualité
Husky Energy
235, rue Water, bureau 902
St. John's (T.-N.-L.)
A1C 1B6

Madame,

Objet : Évaluation environnementale en vertu de la LCEE du Programme sismique régional dans la région du bassin Jeanne d'Arc/de la passe Flamande de Husky Energy, 2012 à 2020

Conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et d'après les renseignements présentés dans la description de projet intitulée « *Seismic Environmental Assessment Jeanne d'Arc/Flemish Pass Area* » (Husky, novembre 2011), le Canada – Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) a déterminé qu'une évaluation environnementale sous forme d'examen préalable est nécessaire à l'égard du programme sismique extracôtier proposé.

Le C-TNLOHE a déterminé la portée du projet, les facteurs à évaluer et la portée de ces facteurs (le Document de détermination de la portée). Une copie du Document de détermination de la portée est annexée à titre d'information et pour utilisation dans la préparation du rapport d'évaluation environnementale. Veuillez noter que, tel qu'indiqué en page 1 du Document de détermination de la portée :

Le C-TNLOHE a déterminé que le rapport d'évaluation environnementale et les documents à l'appui qui seront soumis par Husky Energy permettront de répondre aux exigences d'un examen préalable en vertu de la LCEE. Par conséquent, conformément au paragraphe 17(1) de la LCEE, le C-TNLOHE délègue officiellement la responsabilité de la préparation d'un examen préalable acceptable à Husky Energy, le promoteur du projet. Le C-TNLOHE préparera le rapport d'examen préalable, qui comprendra la détermination de l'importance.

Lors de l'examen de l'ébauche du Document de détermination de la portée, des organismes de réglementation ont formulé des commentaires. Ces commentaires sont annexés pour que vous puissiez les examiner dans la préparation du rapport d'évaluation environnementale.

Si vous avez des questions concernant le processus d'évaluation environnementale en vertu de la LCEE ou si vous souhaitez discuter de la portée du projet ou des commentaires annexés, vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou par courriel au dhicks@cnlopb.nl.ca.

Meilleures salutations,

Original signé par Darren Hicks

Darren Hicks
Analyste environnemental

Pièces jointes

c. c. D. Burley